

Zeitschrift: Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse
Herausgeber: Le messenger suisse de Paris
Band: 2 (1956)
Heft: 15

Rubrik: La page des lecteurs-rédacteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La page des Lecteurs-Rédacteurs

Au *Messenger Suisse* de Paris,

La protestation sur l'article de M. Luthy, page 10, de A. Dufaux, m'incite à vous exprimer mon admiration pour votre courage.

*Si le *Messenger* n'était pas un peu critique, un peu frondeur, il n'aurait pas sa raison d'être. Votre réponse à la suite de l'article est d'ailleurs très bien. Bravo le *Messenger*! Continuez!*

U. MULLER.

Ceci veut seulement être amical.

En même temps que la lettre de Mme A. Dufaux, publiée dans notre numéro de février et au sujet de l'article de René Caloz sur le livre de M. Luthy, nous recevions la lettre de M. Muller que nous ne publions qu'après lui avoir demandé l'autorisation de le faire. Elle nous semble répondre du tac au tac à la lettre de notre correspondante.

En la publiant aujourd'hui, nous considérons clos le court débat au sujet de cet article et nous le faisons en adressant à M. Muller nos remerciements très cordiaux.

Monsieur,

*Me permettant de répondre au vœu de Mme Fasani demandant dans *Lecteurs-Rédacteurs* le titre du chant qui commence : « Je connais un ruisseau tranquille qui serpente au milieu d'un champ », c'est un chant de l'abbé Bovet, qui s'intitule Le secret du ruisseau.*

Bruno WIDDER, Aumônier.

Voilà le premier vrai succès de cette page dans laquelle nous croyons fermement : à travers leur journal, nos amis font échange de bons procédés. Nous remercions au nom de Mme Fasani et en notre propre nom M. l'Abbé Bruno Widder qui, avec une parfaite courtoisie, nous enrichit d'un précieux renseignement.

Monsieur,

*Suisse, et abonnée de votre journal Le *Messenger Suisse* de Paris, j'ai été choquée de lire dans l'article intitulé : *Chronique Vaudoise*, de Jean-Pierre Nicod (n° 14, mars 1956) le mot... bonniche...*

Vous ne pouvez pas ne pas reconnaître ce que ce mot, qui marque la supériorité méprisante de l'argent, a de péjoratif.

J'ajoute que cet état d'esprit tend heureusement à se raréfier.

Ne serait-ce pas le cas dans notre beau pays renommé pour la générosité de son cœur?

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

C. TRIBERT.

L'excellente « *Chronique Vaudoise* » de Jean-Pierre Nicod est toute empreinte de bonhomie et d'esprit; le mot qui vous choque « bonniche » appartient à la langue populaire qui améliore dans ce cas l'air un peu guindé de « bonne d'enfant » et ce qui est pis de « bonne à tout faire » qui laisse rêveur; notre collaborateur l'a employé tout naturellement, il regrettera, tel que nous le connaissons, d'être considéré comme un journaliste faisant usage d'expressions réservées, vous nous l'apprenez, à « la supériorité méprisante de l'argent », lui qui est tellement loin de vouloir offenser qui que ce soit. En tous cas, nos regrets.

Lettre de protestation pour une sculpture abstraite.

Ce serait vraiment dommage de perdre pour une conception plus ou moins actuelle de l'art un sympathique abonné comme vous l'êtes sûrement — votre lettre nous en fournit la preuve — qui s'est hérissé pour une pancarte peut-être mal placée mais non intentionnellement. Savez-vous, cher ex-abonné que Vincent van Gogh a été considéré comme un faiseur de monstruosité? Et si cette chose que vous considérez comme une monstruosité valait demain quelque dizaine de millions? Cela s'est vu! Allons, faisons la paix.

Lettre à propos du Carnotzet.

Informations prises, il résulte que les consommateurs eux-mêmes ont demandé du vin rouge. Qui donc a inventé la fondue bourguignonne? Et pourquoi fondue?

Nous prenons note de ce que vous nous dites, et vous prions de considérer qu'en cas de controverses imprimées et publiées quiconque est nommé a, en France, droit de réponse dans les mêmes colonnes, aux mêmes lieux et places, même corps de caractère, etc. Nous n'allons pas remplir notre journal de... fondue bourguignonne!

Amis Suisses et Amis de la Suisse

*Le *Messenger Suisse* de Paris est votre journal. Faites-le connaître à ceux de vos compatriotes et amis qui l'ignorent.*

Prix de l'abonnement annuel simple : 300 frs -
abonnement de soutien, annuel : 500 frs. Versements :
Compte chèque postal : PARIS 12 273-27